

---

# LA FONDATION FALRET

ORGANISE SA

## 1<sup>ère</sup> CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

DOSSIER DE PRESSE  
Mai 2014

---



sous l'égide de la Fondation Notre-Dame  
reconnue d'utilité publique

### CONTACT PRESSE :

Fondation FALRET  
Jonathan Castagna  
Tél. : 01 58 01 09 03

[jcastagna@oeuvre-falret.asso.fr](mailto:jcastagna@oeuvre-falret.asso.fr)

# SOMMAIRE



**3** ÉDITO

**4** LA FONDATION FALRET

**6** LA SANTÉ MENTALE EN CHIFFRES

**7** LA 1<sup>ère</sup> CAMPAGNE FALRET D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

- L'âge du diagnostic précoce et l'entrée dans la maladie :  
l'adolescent et le jeune adulte

- Pour toujours la famille est en première ligne :  
quand l'enfant devient adulte et un adulte malade

- Des solutions à promouvoir, développer et faire connaître

LA SANTÉ MENTALE RÉSUMÉE

**13** CONTACT

### Faire prendre conscience de ce que représentent vraiment les troubles de santé mentale

« Mieux comprendre, pour accueillir la différence »



© Fondation Falret

Les problèmes de santé mentale touchent aujourd'hui en France près de 12 millions de personnes. Ce chiffre est amené à croître puisque, à l'horizon 2020, **pas moins d'1 français sur 5 sera touché par un trouble de santé mentale**. Les maladies mentales sont donc des maladies dont la prévalence augmente, dans un contexte sociétal qui les aggrave.

La Fondation FALRET, dont **l'objectif est d'informer et de sensibiliser la société** sur les différentes composantes de la santé mentale, décide d'agir en réalisant une 1<sup>ère</sup> campagne d'information grand public, dans le but de réduire la stigmatisation de ces personnes.

Car les préjugés et discrédits relatifs à cette question sont très présents en France et se trouvent renforcés par des faits divers à fort impact médiatique. L'information, la VRAIE, demeure primordiale dans l'optique d'une compréhension juste et efficace de cette cause.

En réalisant **notre 1<sup>ère</sup> campagne d'information sur la santé mentale**, nous souhaitons apporter des **éléments de réponses** à la société, en vue de faire évoluer le regard collectif sur ces personnes qui souffrent au quotidien, tout en conservant notre rôle d'acteur sanitaire et social dans la politique d'information, de prévention et de recherche de solutions.

**Il faut se donner en France les moyens d'élargir les chances de stabilisation voire de guérison de ces personnes, notamment en investissant dans la recherche et le soutien direct aux personnes et aux proches.**

Car à tout moment de notre vie, nous pouvons être personnellement concernés par un trouble de santé mentale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Falret', with a horizontal line underneath.

PHILIPPE-FABRE FALRET,  
Président de la Fondation FALRET



## POURQUOI LA CRÉATION D'UNE FONDATION ?

La Fondation FALRET sous l'égide de la Fondation Notre-Dame, a été **créée le 2 mai 2013**, afin d'élargir l'action de l'ŒUVRE FALRET s'adressant au grand public pour améliorer le sort des personnes souffrant de maladie mentale en France.

S'appuyant sur la vision de son fondateur, le docteur Jean-Pierre Falret, qui considérait que « **le malade mental est d'abord une personne, sujet de droit et de devoir, capable d'intelligence et de progrès, qui a toute sa place dans le monde** », la Fondation a pour vocation de faire évoluer les représentations sur la santé mentale tout en déployant des actions visant à améliorer le projet de vie des personnes souffrant de troubles mentaux.

Car leur apporter les moyens de réussir leur vie au-delà du trouble psychique, c'est rendre la société plus accueillante à leurs difficultés, leur douleur et leur malheur.

### LA FONDATION DÉPLOIE SON ACTIVITÉ AUTOUR DE 3 AXES PRIORITAIRES :

- 1** L'**information du public** pour contribuer à la déstigmatisation des personnes souffrant de troubles de santé mentale,
- 2** La **recherche-action** en santé mentale pour faciliter leur adaptation à la société et l'accueil de la société à leur rencontre,
- 3** Le **soutien à l'innovation** dans les pratiques d'accompagnement des personnes souffrant de troubles de santé mentale.

Pour développer ses projets et améliorer la perception des problèmes liés à la santé mentale, la Fondation FALRET est financée en majorité par les dons et legs du grand public.



« **La maladie mentale est la forme la plus inhumaine de la maladie, celle qui défigure l'esprit** »  
Jean-Pierre Falret, 1841

## LA FONDATION FALRET



1841 Année de création de l'Oeuvre Falret par son fondateur Jean-Pierre Falret



2013 Date de création de la Fondation Falret, sous égide de la Fondation Notre Dame, pour perpétuer la vision de Jean-Pierre Falret

### 3 GRANDES PRIORITES



Lutter contre la stigmatisation



Développer la Recherche-Action



Favoriser le développement d'actions nouvelles

### Une Fondation au service de la santé mentale

2 collèges



1 conseil scientifique



Plus de 12 millions de personnes touchées à représenter



## LA SANTÉ MENTALE DANS LE MONDE



450 millions de personnes touchées



Avant 14 ans (50%) À partir de 14 ans (50%)

Survenue des troubles du comportement

## LES TROUBLES PSYCHIQUES EN FRANCE



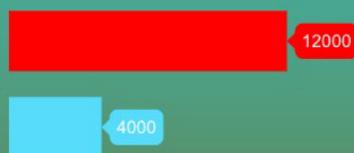
Les français touchés en 2020



Sur le podium des maladies les plus fréquentes en France, après :  
1- le cancer  
2- les maladies cardio-vasculaires

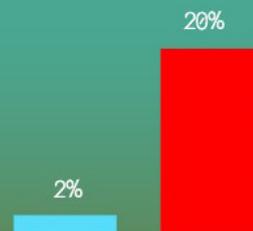


Coût des dépenses françaises/an (en milliards d'Euros) en 2012



SUICIDES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Causes de décès chaque année (en nombre)



SANTÉ MENTALE CANCER

Budget de la recherche biomédicale (en part)

La santé mentale fait partie des 5 priorités de santé publique annoncées dans la récente Stratégie Nationale de Santé 2013

## LES FAMILLES EN PREMIÈRE LIGNE FACE AUX TROUBLES PSYCHIQUES



© Halfpoint - Fotolia.com

Afin d'apporter un ensemble d'informations visant à faire évoluer les représentations sur les personnes souffrant d'un trouble de santé mentale, la Fondation FALRET véhicule son message à travers sa 1<sup>ère</sup> campagne d'information destinée au grand public.

Le thème retenu pour cette 1<sup>ère</sup> campagne : LES FAMILLES EN PREMIÈRE LIGNE FACE AUX TROUBLES PSYCHIQUES, vise à mettre en évidence les particularités des rapports parents-enfants dans ces situations dramatiques et, si possible, à leur apporter des réponses. Car, lorsqu'un enfant ou un parent est atteint par un trouble de santé mentale, elles vont souvent jouer un rôle majeur tant dans l'alerte, que dans le soutien ou l'accès aux soins de leur proche malade.

En général, la recherche de solutions adaptées leur incombe. Sans carte ni boussole, elles font alors face à un système de santé spécifique dont l'organisation peut apparaître opaque, quant elle ne les exclut pas tout simplement.

**Au-delà des soins, le retour à la vie sociale peut être un enfer :** vie professionnelle amputée, faiblesse ou absence de ressources financières, incapacité ou capacité limitée à se prendre en charge en autonomie... la quête d'un accompagnement post hospitalier adapté en vue de la construction d'un nouveau projet de vie relève souvent du parcours du combattant...

*« J'ai commencé à souffrir de troubles bipolaires il y a de cela 12 ans. Je ne pouvais plus travailler, j'avais perdu toute confiance en moi. J'avais honte pour mes enfants. Le sentiment de ne plus pouvoir répondre aux besoins de sa famille, l'impression d'avoir perdu sa dignité et de ne pas tenir son rôle de père... Il a été difficile au départ de mettre un nom sur ces troubles et de trouver un traitement adapté. Il existe peu de structures qui permettent de se reconstruire et se réinsérer sur le plan social et professionnel. L'activité professionnelle est pour moi un élément stabilisateur et perdre cette habitude a réellement été difficile à gérer. Pour vivre avec la maladie, il faut qu'elle soit comprise et acceptée. Malgré quelques instabilités, je conserve l'espoir de retrouver certains aspects de ma vie d'avant ».*

Témoignage de Pierre, 41 ans, bipolaire

La campagne d'information FALRET est composée d'une campagne média menée en partenariat avec le journal *La Croix*, dans lequel figure un cahier spécial Parents – Enfants. Il est ici question de traiter cette première thématique de santé mentale, en apportant aux lecteurs des informations essentielles à une meilleure compréhension de ces situations.



**SANTÉ MENTALE**  
**aimer pour**  
**guérir**

QUEL AVENIR POUR EUX, APRÈS NOUS ? Avec la Fondation Falret, des solutions existent : soutenir les malades et leurs familles, favoriser la recherche, faire reculer la peur et l'ignorance. Ces réussites passent par plus de charité et d'amour.



[www.fondation-falret.org](http://www.fondation-falret.org)

# L'ÂGE DU DIAGNOSTIC PRÉCOCE ET L'ENTRÉE DANS LA MALADIE : L'ADOLESCENT ET LE JEUNE ADULTE



©Creativemarc

## LE SAVIEZ-VOUS ?

*Chaque année, 12 000 personnes souffrant de troubles de santé mentale se suicident, dont une part importante d'adolescents.*

À l'horizon 2020, 1 français sur 5 sera touché par un trouble de santé mentale au cours de sa vie.

### **MAIS CE QUI EST LE PLUS DRAMATIQUE, C'EST L'ÂGE DE SURVENUE DE CES TROUBLES PSYCHIQUES QUI DIMINUE AVEC LE TEMPS :**

Pour près de la moitié des personnes souffrant d'un trouble de santé mentale, les premiers signes se déclarent autour de l'âge de 14 ans.

**Un chiffre très élevé qui montre que les adolescents sont particulièrement exposés aux troubles de santé mentale,** preuve d'une certaine fragilité naturellement liée au jeune âge. Cette tendance se confirme chez les jeunes adultes qui sont eux aussi particulièrement touchés par ce phénomène.

L'une des premières difficultés réside dans le fait d'intervenir dès l'émergence des premiers symptômes, de savoir repérer les signes précurseurs.

Puberté, crise d'adolescence, drogue, alcool... S'agit-il d'un changement de comportement, d'une fragilité émotionnelle ou d'un problème plus grave et sous-jacent ?

L'appréciation est souvent très difficile pour l'entourage de ces jeunes en souffrance. Pourtant, c'est du diagnostic précoce que va dépendre le pronostic et le devenir du jeune malade.

**Ces troubles sont donc difficiles à diagnostiquer.** Qui peut imaginer un problème de maladie mentale ? Ce diagnostic représente un tel séisme dans une famille que personne n'ose y penser. « Et puis ça ne peut pas nous arriver à nous ! Pas à lui ! Pas à notre enfant ! »... Cet enfant qui, lui-même, continue à faire bonne figure, à dire que tout va bien, à s'isoler, s'extraire des regards inquiets en se disant avec les copains, quitte à rester seul en errance avec son mal être... c'est l'étape du déni et cette étape peut être très longue, plusieurs années parfois.

# POUR TOUJOURS LA FAMILLE EST EN PREMIÈRE LIGNE QUAND L'ENFANT DEVIENT ADULTE, ET UN ADULTE MALADE...



© Fondation Falret

Le retard dans l'accès aux soins, le temps nécessaire pour poser un diagnostic, la durée des hospitalisations pour caler les traitements et stabiliser la personne, l'entraînent souvent vers l'âge adulte... quand il n'est pas déjà adulte lors de la première crise...

C'est donc tardivement, lorsque le cap de la priorité aux soins est franchie, que l'on constate la désinsertion du malade et sa conséquence sur les proches : il (elle) a interrompu ses études, revient à la maison sans autonomie, sans ressource, sans projet... l'envie de redémarrer dans la vie se confronte à la réalité : manque de formation, CV avec des vides qu'il va falloir commenter, sans compter la fatigue ou les besoins de temps pour maintenir les traitements... comment construire la convalescence ? Comment rebondir ? Heureusement la famille, les parents sont là. Oui, mais ?...

**La cohabitation est souvent difficile :** « secoue toi ; va chercher un job ; prend tes médicaments » ... Ces formules masquent le plus souvent la grande détresse des parents. Chacun espère encore que les choses vont redevenir comme avant.

Le lien entre maladie mentale et difficile adaptation sociétale est majeur. C'est l'absence de prise en compte de cette réalité qui fait le plus souvent le lit de la rechute.

**Car le parent doit endosser les rôles les plus ingrats :** celui de gardien de la santé, par la prise des médicaments, de régulateur de l'humeur pour garder le meilleur climat possible par la limite des tensions et éviter de nouvelles crises, de stimulateur pour aider son proche à garder ou retrouver confiance en lui-même, de protecteur, notamment s'il est le gardien des biens de son enfant ou si celui-ci se replie sur lui-même face aux préjugés ou violences dont il peut être victime...

**Et voilà qu'à leur tour les parents deviennent eux même victimes de la maladie,** car l'entourage se délite autour d'eux par peur ou méconnaissance de la maladie, parce qu'ils se sentent abandonnés avec leur problème, parce que personne ne leur offre de solution, pas plus à court qu'à moyen ou long terme... que faire ?

**Les troubles de santé mentale peuvent toucher n'importe qui, n'importe quand.** Personne n'est préparé à affronter pareille situation qui modifie tous les paramètres de la vie quotidienne et de la vie sociale.

**Et que dire lorsque la maladie touche un époux, père ou mère de famille ?** Que dire pour le conjoint ? Que dire pour l'enfant ou les enfants ? Pour la fratrie ? Le rôle de la famille, des proches, est essentiel, car ce sont eux qui sont amenés à soutenir et accompagner la personne tout au long de sa vie. Mais c'est là très lourde charge ! Trop lourde sans aucun doute.

**Heureusement des solutions existent : l'accompagnement par des professionnels spécialisés et formés.**

# DES SOLUTIONS À PROMOUVOIR, DÉVELOPPER ET FAIRE CONNAÎTRE

© Fondation Falret



Ces solutions, le Docteur Jean-Pierre Falret avait commencé à les déployer avec succès. Bien sûr, chaque personne est unique et chaque forme de maladie est spécifique. L'accompagnement à mettre en place doit donc être, comme celui des proches aidants, du sur-mesure.

**PLUS L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE EST PRÉSERVÉE, PLUS L'INSERTION SOCIALE ET LA CITOYENNETÉ DOIVENT ÊTRE STIMULÉES.**

Un logement adapté (résidence accueil...), un soutien par des pairs (Groupes d'Entraide Mutuelle...), l'élaboration et la mise en place d'un projet de vie (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale...), par exemple, vont **permettre à la personne d'enfiler ses habits d'adulte et retrouver sa place de citoyen dans le monde**, tout autant que dans la famille grâce à la distance nécessaire à son épanouissement. Les soins ambulatoires lui permettront, non seulement de demeurer stable dans la maladie, mais également de s'adapter aux évolutions de son projet, de formation ou de travail notamment.

**MOINS L'AUTONOMIE SERA GRANDE, PLUS LA FAMILLE AURA BESOIN D'ÊTRE ÉPAULÉE.**

Un accueil permanent pourra être envisagé dans un établissement médicosocial adapté, recrutant des personnels formés à l'accompagnement de ces malades. Parce que, là encore, la distance (et non l'abandon), entre la famille et le proche en souffrance, va **permettre à chacun de retrouver une juste place**, l'un par rapport à l'autre. Mais également, parce que la structure adaptée pourra offrir une stimulation, des moyens de mobilisation, une ouverture sociale et culturelle qui fera progresser la personne accueillie ou, à tout le moins, lui permettra de maintenir ses acquis.

**L'ÂGE DES PARENTS, L'ÂGE DU PROCHE MALADE, CONDUISENT SOUVENT À LA QUESTION DE L'« APRÈS SOI ».**

Et cet « après soi » doit se préparer avant ce moment de la séparation pour être bien vécu par la personne accompagnée, pour qu'elle n'ait pas le sentiment d'être abandonnée deux fois, par la perte du parent et par la perte de ses habitudes de vie.

Entre ces deux extrêmes, tout une **variété de solutions existe**, qui permettent à des personnes d'apprivoiser leurs symptômes, d'évaluer leur potentiel professionnel, de se ré-entraîner au travail, de réapprendre à vivre seul, à gérer ses biens...

Si ces solutions existent, elles sont en nombre **notoirement insuffisant**. La reconnaissance récente (2005) des incapacités liées à la maladie mentale n'a pas encore permis d'offrir aux familles des solutions adaptées de proximité partout sur le territoire. C'est aussi le rôle de ce dossier de permettre la mise en valeur des initiatives existantes pour favoriser leur extension.

# LA SANTÉ MENTALE RÉSUMÉE



## LA SANTÉ MENTALE, UNE INTERPRÉTATION PAS TOUJOURS JUSTE

La santé mentale n'est pas simplement l'absence de troubles mentaux. Elle se définit comme un état de bien-être dans lequel chaque personne réalise son potentiel, fait face aux difficultés normales de la vie, travaille avec succès de manière productive et peut apporter sa contribution à la communauté<sup>1</sup>.

## UN ENSEMBLE DE TROUBLES DIVERS

Le champ de la santé mentale est large et de nombreux troubles le composent : dépression, trouble bipolaire, schizophrénie, trouble obsessionnel compulsif, phobie, anxiété... Ces différents troubles ont chacun leurs spécificités et nécessitent un accompagnement individualisé et des soins spécifiques.

## UN PROBLÈME QUI NE CESSE DE CROÎTRE

Malgré une prise de conscience publique de cette problématique majeure de santé, malgré la reconnaissance du handicap psychique comme constitutif de cette maladie invalidante, malgré la création de réponses d'accompagnements adaptés en aval de l'hospitalisation<sup>2</sup>, le problème ne cesse de croître.

## UNE IMPORTANTE STIGMATISATION

Les préjugés autour des troubles de santé mentale sont très répandus et l'on comprend mal ces situations. Bien qu'il existe des traitements efficaces, on persiste à penser qu'il n'est pas possible de traiter les troubles mentaux, que les personnes qui en sont atteintes sont dangereuses et asociales et qu'elles sont incapables de prendre seules des décisions. Aujourd'hui, rien n'est pire que ce diagnostic qui fait des maladies mentales les injures les plus graves faites à autrui, jusque dans les cours d'écoles ! (« t'es schizo, t'es un malade mental, t'es ouf... »). Cette stigmatisation entraîne de la maltraitance, l'exclusion et l'isolement des personnes et leurs proches, dissuadant ainsi les personnes touchées d'avoir recours à des soins ou à du soutien.

## DES PATHOLOGIES OCCASIONNANT DE GRAVES COMPLICATIONS

Les maladies mentales et leurs traitements associés accroissent le risque de contracter d'autres maladies : maladies cardio-vasculaires ou diabète, mais aussi infection au VIH. Les suicides sont très fréquents dans cette population : 12 000 suicides par an, dont une part importante chez les jeunes ; 20% des personnes souffrant de troubles bipolaires par exemple. Plus de la moitié d'entre elles ont entre 15 et 44 ans. Or ces suicides pourraient être évités par de justes soins et un juste accompagnement.

1. Loi du 11 février 2005

2. En nombre trop réduits malheureusement

« MIEUX COMPRENDRE,  
POUR ACCUEILLIR LA DIFFÉRENCE »



© Fondation Falret



sous l'égide de la Fondation Notre-Dame  
reconnue d'utilité publique

**CONTACT :**  
Fondation FALRET  
49 rue Rouelle  
75015 Paris  
Jonathan Castagna  
Tél. : 01 58 01 09 03  
[jcastagna@oeuvre-falret.asso.fr](mailto:jcastagna@oeuvre-falret.asso.fr)